

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
SWAHILISA En date du 31 mars 2012 de 14h30 à 17h45.**

Lieu : salle municipale du lavoir à Sainte Colombe (77650)

PRESENTS : Elisabeth CARPENTIER, Jean-claude BORNERES, Stéphanie LACROIX, Jérémie BORNERES, Francine MEI, Bénédicte MEI, Annie MARNEAU, Christophe DONOT, Eric CHERICHI, Patricia JOLIN, Michelle BOUVIER, Jean-François CHEVRIER, Blanche GUERVIN, Catherine BRAIT, Martine BOUËDO PORTE ;

INVITE D'HONNEUR :

M. PHELY, Directeur de l'entreprise « OTICO » à CHALMAISON (77650) ;

ABSENCES EXCUSEES :

Baptiste BORNERES, Bertrand CAPARROY, Guy COCHET, Nicole CHAMBAULT, Carole DAERON, Catherine NOWAK, Lucienne MASSONI, Stéphanie BOON, Georgette CARPENTIER, Francis ANDRE, Barberine MEI, Sylvie DHEURLE, Sylvie CALADO, Béatrice VERLAGUET, Odile LECLERC, Catherine LOMBARDI, Christine MOREAU PASNON, Mady CHEVRIER, Brigitte KERN, Claude HOERNING, Anne SAMPIERI, Dominique FRANCOIS, Claudine LAKNAOUI, Martine VIAL, Jean-Baptiste CATTANE, Bruno TARAVANT, Françoise PORE, Virginie GEIMER ;

Ordre du jour :

1. Rappel du projet associatif

Stéphanie LACROIX, trésorière de l'association ouvre la séance sur le rappel du projet associatif des années 2008 à 2011. L'année 2008, année de démarrage fut une année d'observation des besoins et un recensement de la population du village de MAMBRUI au KENYA. Les actions 2009 et 2010 ont été autour de l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le Développement avec la construction d'une fontaine et de 50 latrines. Tandis que 2011 aura été une année de sondage par le biais d'un questionnaire individuel auprès de la population afin d'évaluer les impacts des différentes formations menées par l'association sur l'hygiène communautaire et des nouveaux équipements ainsi que la construction de 18 latrines.

Nous rappelons également que toutes les actions entreprises au sein du village sont établies avec le Conseil de Sage qui depuis plus de trois ans maintenant, reste notre interlocuteur privilégié avec les villageois, il reste le garant de la mise en place d'une certaine démocratie et nous a démontré toute sa capacité à pouvoir organiser, mener, réaliser des actions lors de la mise en place des différents projets.

Rappel : L'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) demande de réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable et à l'assainissement de base. Ce programme conjoint est mené par le conseil des ministres africains ainsi que l'OMS et l'UNICEF qui reste le mécanisme officiel des Nations Unies. Ils établissent des rapports tous les deux ans sur l'avancée des travaux.

2. Le compte rendu des actions menées en 2011.

Elisabeth CARPENTIER, Présidente relate les actions menées en 2011. Elles se sont articulées autour de deux missions durant l'année, une en février 2011, l'autre en septembre 2011.

La première mission a été de terminer les latrines qui n'avaient pas pu être faites en 2010, 18 latrines ont ainsi été finalisées et ce projet de construction de latrine sur le village est maintenant terminé, à présent, chaque famille à sa propre latrine au sein de sa maison.

La deuxième mission a été axée sur les évaluations individuelles auprès de chaque famille. 24 questions ont été abordées et à travers ce questionnaire individuel, nous avons pu évaluer l'impact sur le bénéfice des actions menées jusque là par notre association auprès de la population (voir rapport d'activité sur l'impact des formations et des nouveaux équipements).

Le potager collectif reste le projet qui sera une future source financière commune pour l'enrichissement et le maintien des équipements du village. Il a été étudié par le conseil de sage et l'association (faisabilité, étude de marché, contact avec grossiste, coût du projet...) durant l'année 2011 où chacun a dû effectuer des recherches et des démarches.

Un terrain d'un hectare a été trouvé en septembre 2011 et ne sera loué qu'en 2012. Le potager sera une plantation de Melons verts (décidé par les villageois lors d'une grande réunion avec le village).

Le potager restera un axe majeur à développer par l'association et avec les villageois pour l'année 2012.

Le parrainage évoqué par Socrate ANNETTE reste maintenu avec le soutien de quatre jeunes du village, les quatre sont en cycle secondaire tandis qu'Emmanuel parrainé durant 2 années par l'association a terminé sa formation d'instituteur et enseigne sur MALINDI.

Le développement de parrainage collectif s'est mis en place pour la première fois cette année, il s'agit d'enfants de maternelle (vingt) pour lesquels les parents ne pouvant pas terminer de payer le dernier trimestre scolaire sont pris en charge par trois adhérents, trois autres sont soutenus directement par l'association, cinq autres parrainés par cinq adhérents pour les 3 années de maternelle.

Elisabeth CARPENTIER évoque la naissance de nouveaux projets d'accompagnement des villageois avec la mise en place de prêts financiers pour ceux qui devaient poursuivre et maintenir une activité professionnelle. C'est ainsi que 3 villageois ont été soutenus, 2 commerçantes et un pêcheur. Ce nouvel accompagnement nécessite aujourd'hui un temps de réflexion et demande de l'observation. La présidente souhaite que ce point soit abordé avec l'ensemble des adhérents autour d'une réflexion commune.

Les événements relatés par Jérémie BORNERES ont été marqués par quatre animations, un loto, deux bals disco et notre stand à la fête médiévale sur les deux jours de fête. Pour la première fois, ils ont permis de générer des fonds propres conséquents et ont permis non seulement de faire fonctionner l'association dans ses frais généraux mais aussi de pouvoir investir dans les projets.

Nous remercions la municipalité de Sainte Colombe qui nous prête gracieusement la salle des fêtes deux fois par an et la municipalité de Provins qui nous autorise un stand gratuit pour la

fête médiévale. Concernant le loto, l'association tient à remercier une adhérente qui forte de son expérience dans la mise en place d'un loto nous permet aujourd'hui d'accéder à une nouvelle animation porteuse d'excédent.

Des actions dites d'urgence ont été mises en place sur le village.

Le rapport d'activité détaillé des actions réalisées en 2011 est remis ce jour à l'ensemble des adhérents.

Ce rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

NB : Le compte-rendu des actions réalisées en 2011 est entièrement détaillé dans le rapport d'activité 2011 (voir document joint).

3. Les actions en cours de réalisation pour l'année 2012

Le potager :

Il s'agit d'un terrain d'un hectare qui produira environ 3 tonnes de melons par an. Un comité potager composé de deux personnes a été créé, il sera en charge de piloter le projet tout en étant soutenu par le conseil de sage et supervisé par l'association C'est ainsi qu'une équipe de 6 à 8 personnes travaillent sur ce projet. En avril 2012, ils attendent la saison des pluies pour labourer et semer les graines. Une répartition des rôles de chacun a été préalablement distribuée : nettoyage du terrain, traitement, désherbage, arrosage, surveillance des plantations...

La récolte est prévue pour juin et juillet 2012.

Les grossistes viennent directement chercher la production sur place.

Un compte en banque au nom de l'association a été ouvert afin de placer les fonds récoltés par la production du potager collectif.

Un local de 20 m² devra être construit pour la réalisation de ce potager, ce local servira à stocker le matériel, les melons récoltés. Une clôture devra être installée, elle reste nécessaire et obligatoire afin de protéger le potager des vaches, des chèvres qui pourraient détruire toute la récolte. Des réservoirs d'eau sont également nécessaires, deux tanks devraient suffire pour arroser toute la plantation.

Une réflexion commune avec les villageois sera menée pour savoir ce qu'ils souhaitent entreprendre avec les fonds collectifs (école maternelle ? prêt financier ? pole santé ? une autre fontaine ? des sanitaires ? de l'alimentation ? de l'électricité ?...)

Afin de mener à bien le projet du potager, nous solliciterons le soutien du Conseil Général de Seine et Marne. Un dossier sera déposé en mai 2012.

L'école maternelle communautaire :

Le partenariat local s'est renforcé avec la rencontre du ministère de l'éducation nationale qui a validé le projet de l'école maternelle communautaire d'ici les années 2013 et 2014. Nous serons amenés à les rencontrer de nouveau durant l'année 2012.

Nous avons dû déjà acheter une licence qui sera valable de telle date à telle date, il nous a été obligatoire de l'acquérir maintenant car cela a reporté le projet de l'école en 2016.

Rappel du projet de l'école maternelle communautaire : Il s'agit d'une Réflexion commune et de démarche avec l'ensemble du village, c'est une forte demande exprimée par les familles après les latrines depuis plusieurs années.

Ecole maternelle communautaire : Stéphanie et Elisabeth relatent que suite à différentes réunions animées par le conseil de sage auprès des villageois, ils souhaitent qu'une école maternelle communautaire se mette en place sur le village. En effet, il y a peu d'enfants inscrits à l'école maternelle car celle-ci reste payante et aussi parce qu'il manque cruellement de structure. C'est un énorme investissement pour les familles qu'elles s'efforcent de mener petit à petit car pour que leurs enfants entrent en école primaire, ils doivent obligatoirement avoir effectué l'école maternelle, sinon les enfants ne sont pas admis en primaire. De ce fait, l'âge des enfants scolarisés en maternelle varie de 3 à 10 ans car c'est en fonction des ressources des parents qu'ils pourront suivre l'école maternelle ou pas.

2012 doit être l'année où nous multiplions les rencontres avec d'autres écoles maternelles, des instituteurs, prendre connaissance des pédagogies et méthodologies utilisées, réaliser un plan de financement des travaux à venir avec la main d'œuvre, du matériel pédagogique. Un recensement précis du nombre d'enfants concernés sur le village devra être mené mais nous savons déjà qu'il se situe entre 150 et 200 enfants.

Le pôle santé

Il devient important au regard de ce qui a été observé par les bénévoles sur le terrain (voir rapport d'activité) de développer un pôle santé de premier secours sur le village.

4. Réflexions collectives et orientations sur les actions à mener avec les adhérents : tour de table

Nous souhaitons vivement avoir l'avis des adhérents dans certaines actions à développer avec les villageois car nous avons remarqué que nous étions très influents dans leur choix.

En effet, après avoir exposé à l'ensemble des adhérents les nouvelles difficultés recensées sur le terrain notamment médicales et qui concernent souvent les enfants et enfants en bas âges, mais aussi sur l'importance de soutenir des familles dans l'obtention de prêt financier. Il nous semblait nécessaire d'entendre le point de vue de chacun quant aux futures actions à développer grâce au fond collectif récolté du potager.

Il en ressort en grande majorité de la part des adhérents que le pôle santé reste un projet à exploiter, que celui-ci servirait de premier secours mais aussi de formation et de prévention (VIH, contraception, sexualité, alimentaire...) car c'est une forte demande exprimée des villageois (voir les évaluations...). Ce pôle médical permettrait d'accompagnement des personnes malades vers le dispensaire situé à 2 km. Les consultations du dispensaire sont gratuites mais pas les médicaments, les fonds collectifs du potager pourraient permettre aux familles d'acheter les traitements nécessaires pour se soigner.

Certains adhérents soulignent l'intérêt majeur de continuer à soutenir les travailleurs par l'obtention de prêt, il a donc été décidé que cela restait encore en phase « test et d'observation » que cet axe serait encore exploité en 2012 et que ce serait sans doute étudié également par les villageois.

Nous rappelons également que ce sera le choix des villageois, par conséquent ils pourraient choisir une toute autre action, comme celle de participer également au projet de l'école maternelle... nous ne pouvons pas savoir.

5. Les partenaires financiers :

Stéphanie relate le fait que nous n'avons demandé aucune subvention en 2011, car nous avons déjà les financements pour terminer les 18 latrines. D'autre part, il semblait peu probable qu'un financement nous soit alloué pour la réalisation d'un projet qualitatif tel que les évaluations menées auprès des villageois en 2011.

6. Le compte de Résultat de l'année 2011

Une présentation du compte de résultat 2011 est établie et remis à l'ensemble des adhérents. Il présente un résultat excédentaire de + 3481€.

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.

7. Le Budget Prévisionnel de l'année 2012

Une présentation du budget prévisionnel 2012 est établie à l'ensemble des adhérents.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

8. La reconnaissance « humanitaire » de notre association

Le 18 mai 2011, l'association a été considérée par l'état comme pouvant être classée parmi les associations d'intérêt général à vocation humanitaire.

Cette reconnaissance « humanitaire » est une grande avancée. Elle permet à chaque donateur une réduction de 66% de déduction fiscale et pour une entreprise une déduction fiscale à hauteur de 60%. Cela devrait nous permettre d'augmenter nos dons.

9. Point Divers

Socrate Annette évoque de nouvelles perspectives telles que le mécénat et explique que ce sera une priorité de développement de l'association, des démarches auprès d'entreprises locales vont être effectuées ; Il relate ce qu'est le mécénat et son importance.

La Présidente lance un appel aux renouvellements des cotisations des adhérents pour l'année 2012 à hauteur de 20 € ainsi qu'un appel à don pour ceux qui le souhaitent.

La présidente lance un appel pour trois nouveaux parrainages d'adolescents du village, prix de l'année environ 250€ (déductible à 66% des impôts).